

LA VIE ECONOMIQUE

- [Pour le FMI, la France est sortie de récession et retrouvera la croissance en 2014](#)
- [Le déficit de l'Etat réduit au 31 août, à 93,6 milliards d'euros](#)
- [A 4,9 milliards d'euros, le déficit commercial se réduit \(un peu\) en août](#)
- [La surtaxe sur l'impôt sur les sociétés sera finalement de 10,7 %](#)
- [2 000 chefs d'entreprise adressent un carton jaune au gouvernement](#)
- [Les impôts sur les entreprises baisseront en 2014, promet Cazeneuve](#)
- [Retraites : l'allongement de la durée de cotisation votée à l'Assemblée nationale](#)
- [Retraites : la revalorisation est bien reportée de six mois](#)
- [Vers une extension du statut d'auto-entrepreneur ?](#)
- [Près de 40 % des Bac +5 peinent à trouver un job selon l'Apec](#)
- [Caisse noire de l'UIMM : Gautier-Sauvagnac ne lâche pas de noms](#)
- [Les défaillances d'entreprises ont augmenté de 7,5 % cet été](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Ces patrons "tondus" qui refusent de payer leurs charges](#)
- [PLFSS : un « empilement de mesures pensées dans l'urgence », tacle la Mutualité](#)
- [La dépense de médicaments "anormalement importante" en France, selon Touraine](#)
- [Les dépenses de protection sociale sont inefficaces pour 7 Français sur 10](#)
- [Les députés veulent durcir le plafond de l'ISF et la taxe à 75 %](#)
- [Bercy ne comprend pas la faiblesse des rentrées de TVA](#)
- [La fraude fiscale coûte 2 000 milliards d'euros par an à l'Europe](#)
- [La Commission européenne juge les impôts trop élevés en France](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Travail dissimulé : amendes confirmées pour Air France et Cityjet](#)
- [Alcatel-Lucent : Ayrault menace de ne pas agréer le plan social](#)
- [GDF souhaite embaucher 20 000 personnes en CDI d'ici 2015](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Paris : à Saint-Lazare, le Carrefour City fermera le dimanche](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Pierre Gattaz s'engage à créer 1 million d'emplois en 5 ans mais...](#)
- [Moscovici : "Tous les indicateurs sont bien orientés"](#)
- [Le Maire : les propos de Moscovici sont "stupéfiants"](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Pour le FMI, la France est sortie de récession et retrouvera la croissance en 2014

Le 8 octobre 2013, le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour la France : + 0,2 % en 2013 et + 1,0 % en 2014. Ces chiffres sont plus optimistes que ceux du gouvernement français qui table sur 0,1 % en 2013 et sur 0,9 % en 2014. Si l'on se base sur ces chiffres du FMI, la France ferait mieux, en 2013, que l'ensemble de la zone euro (- 0,4 %), sans rejoindre toutefois l'Allemagne (+ 0,5 % en 2013, + 1,4 % en 2014).

http://lexpansion.leexpress.fr/economie/pour-le-fmi-la-france-est-sortie-de-recession-en-2013-et-retrouvera-la-croissance-en-2014_405096.html

(Source : <http://lexpansion.leexpress.fr> du 08/10/2013)

● Le déficit de l'Etat réduit au 31 août, à 93,6 milliards d'euros

Le 8 octobre 2013, le ministère de l'Economie et des Finances a annoncé que le déficit de l'Etat avait été réduit à 93,6 milliards d'euros. A titre de comparaison, en octobre 2012, il s'élevait à 97,7 milliards d'euros. **Les raisons d'une telle amélioration ?** Des recettes de l'Etat plus importantes, notamment celles issues de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés. **Les chiffres ?** Recettes de l'Etat en 2012 : 177,5 milliards d'euros ; en 2013 : 190,8 milliards d'euros. D'après **Bercy**, ces rentrées « ont permis de compenser deux dépenses exceptionnelles au niveau européen (augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement et versement au fonds de secours des pays en crise de la zone euro ». **Autre raison ?** Le très faible niveau des taux d'intérêt sur les marchés des emprunts d'Etat. Un facteur qui a permis de réduire de façon « significative » la charge de la dette, « c'est-à-dire le paiement des intérêts à ses créanciers ». Un poste de dépense qui a diminué de 5,1 % entre août 2012 et août 2013. Il est actuellement de 28,2 milliards d'euros.

http://www.liberation.fr/economie/2013/10/08/le-deficit-de-l-etat-reduit-au-31-aout-a-936-milliards-d-euros_937825

(Source : www.liberation.fr du 08/10/2013)

● A 4,9 milliards d'euros, le déficit commercial se réduit (un peu) en août

Selon les statistiques CVS/CJO publiées le 8 octobre 2013 par les Douanes, le déficit commercial de la France s'est légèrement contracté au mois d'août, à 4,907 milliards d'euros. Pour mémoire, il était à 5,084 milliards d'euros en juillet. **Nicole Bricq**, ministre du Commerce extérieur, sur Radio Classique : « On est en-dessous de la barre des cinq [milliards], on est à 4,9, donc c'est plutôt mieux, 200 millions de moins de déficit ». **La raison ?** Des importations qui ont davantage reculé (40,89 milliards en août, contre 41,6 milliards en juillet) que les exportations (35,98 milliards en août, contre 36,48 milliards en juillet).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131008trib000789381/a-49-milliards-d-euros-le-deficit-commercial-se-reduit-un-peu-en-aout.html>

(Source : www.latribune.fr du 08/10/2013)

● La surtaxe sur l'impôt sur les sociétés sera finalement de 10,7 %

Le 8 octobre 2013, Bercy a déclaré que la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés allait passer de 5 % (aujourd'hui) à 10,7 %. **Les entreprises concernées ?** Celles dont le chiffre d'affaires dépasse 250 millions d'euros. **Quel modus operandi ?** Elles devront payer en 2014 cette contribution de 10,7 % calculée sur leur impôt sur les sociétés de 2013 ainsi qu'un acompte sur la surtaxe 2015. **Gains attendus par le gouvernement ?** 2,5 milliards en 2014.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/07/bercy-envisage-de-passer-de-5-a-11-la-surtaxe-sur-l-impot-sur-les-societes_3491538_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 08/10/2013, Anne Eveno et Patrick Roger)

[Retour au sommaire](#)

● 2 000 chefs d'entreprise adressent un carton jaune au gouvernement

Medef et CGPME font « front commun », ont-ils annoncé lors d'une manifestation de chefs d'entreprise à Lyon. Ils étaient 2 000 à brandir « un carton jaune » au gouvernement. **Les sources de leur mécontentement ?** La pression fiscale et l'augmentation des dépenses publiques, le poids des charges sociales, la complexité administrative, l'imprévisibilité

politique. D'après **Pierre Gattaz**, président du Medef, il ne faut pas interpréter cette mobilisation comme « *une rébellion* », ni comme « *une révolution* », mais comme l'expression de « *chefs d'entreprise en souffrance* ». **François Turcas**, président de la CGPME du Rhône, a vilipendé « *les actuels gouvernants et les précédents qui nous considèrent comme des vaches à traire* », dénonçant « *l'insécurité juridique et réglementaire, la surtaxation permanente, l'assommoir fiscal* », avant d'affirmer « *l'urgence d'entrer en résistance parce qu'il en va de la survie des entreprises* ». **Bernard Fontanel**, président du Medef du Rhône, lui, a déclaré : « *Nous ne sommes pas des va-t-en guerre. [Mais il] faut en finir avec les 150 impôts qui pèsent sur nos entreprises, avec le code du travail et ses 3 000 pages, avec les 35 régimes de retraites et les réformettes* ». **Jean-François Roubaud**, président de la CGPME : « *Maintenant, il faut nous écouter, sans quoi nous saurons nous faire entendre* ». Avant de réclamer la mise en place d'un « *bouclier emploi qui consisterait à plafonner le poids des charges sociales. [...] Nous ne demandons qu'une chose : la liberté de travailler* ». **Pierre Gattaz**, pour le Medef : « *[Je suis] un chef d'entreprise en colère [qui] voit depuis des années son pays tomber* ». Après s'être dit « *respectueux du pacte républicain* », il a demandé au gouvernement de tout faire « *à l'aune de la création d'entreprise et de la compétitivité. [Il faut une] immense mobilisation des chefs d'entreprise de ce pays, [non pour un] combat de rue mais pour un combat pour la France* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203055384259-2-000-chefs-d-entreprises-adressent-un-carton-jaune-au-gouvernement-615184.php?xtor=EPR-100-\[NL_8h\]-20131009-\[s=461370_n=2_c=201_-\]1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203055384259-2-000-chefs-d-entreprises-adressent-un-carton-jaune-au-gouvernement-615184.php?xtor=EPR-100-[NL_8h]-20131009-[s=461370_n=2_c=201_-]1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 09/10/2013, Vincent Charbonnier)

● **Les impôts sur les entreprises baisseront en 2014, promet Cazeneuve**

Répondant aux cartons jaunes brandis par les chefs d'entreprise du Medef et de la CGPME (voir article précédent), **Bernard Cazeneuve**, ministre du Budget, a déclaré dans Libération, le 9 octobre : « *Contrairement à ce que j'entends, les entreprises bénéficieront en 2014 d'une baisse des prélèvements obligatoires. [Les impôts sur les entreprises baisseront] à hauteur de 10 milliards d'euros avec le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), qui correspond à une baisse de 4 % du coût du travail en 2013 [et] à hauteur de 2 milliards pour des mesures prises l'an dernier et non-reconduites cette année* ». **M. Cazeneuve** a assuré « *tendre la main, mais pas la joue* » aux entreprises : « *[Je lance un appel pour] passer en France de la culture de la confrontation à celle du compromis. [...] Le monde patronal est encore dans la dynamique de l'élection interne au Medef* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-impots-sur-les-entreprises-baisseront-en-2014-promet-cazeneuve_405359.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 10/10/2013)

● **Retraites : l'allongement de la durée de cotisation votée à l'Assemblée nationale**

Dans la nuit du 8 au 9 octobre 2013, les députés ont adopté l'article 2 du projet de loi qui prévoit l'allongement progressif de la durée de cotisation à 43 ans, par 101 voix contre 64. **Marisol Touraine**, la ministre des Affaires sociales : « *L'allongement modéré de la durée de cotisation, parce que l'espérance de vie s'allonge, était plus juste que le report de l'âge légal, qui ferait porter l'effort sur ceux qui ont commencé à travailler jeunes* ». **Laurent Wauquiez** (UMP) : « *Sous l'emballage, il y a un cadeau empoisonné. Vous maintenez la fiction de l'âge légal pour des raisons politiques. Mais en allongeant la durée de cotisation, personne ne pourra partir avec une retraite correcte à l'âge légal* ». **André Chassaigne** (PCF) a, lui, rappelé aux socialistes « *qu'ils manifestaient à nos côtés il y a trois ans notamment contre l'allongement de la durée de cotisation* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/retraites/retraites-l-allongement-de-la-duree-de-cotisation-votee-a-l-assemblee-09-10-2013-3209665.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 09/10/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Retraites : la revalorisation est bien reportée de six mois**

Le 9 octobre 2013, le report de six mois (du 1^{er} avril au 1^{er} octobre) de la revalorisation des retraites avait été rejeté par 44 voix contre 39. Huit députés PS avaient alors fait savoir qu'ils

s'étaient trompés lors du scrutin électronique. Le 11 octobre a eu lieu un nouveau vote. Le résultat ? Pour le report : 52 voix (PS). Contre : 26 (UMP, centristes, mais aussi Front de gauche et EELV).

<http://www.leparisien.fr/economie/retraites/retraites-la-revalorisation-est-bien-reportee-de-six-mois-12-10-2013-3218929.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 12/10/2013)

● Vers une extension du statut d'auto-entrepreneur ?

Le 10 octobre, la coordination nationale des auto-entrepreneurs a proposé « *d'étendre à tous les créateurs d'entreprises le régime simple de l'auto-entrepreneur, lors de la première réunion de travail de la mission parlementaire sur l'harmonisation des régimes de l'entreprise individuelle* ». **La coordination** : « *Quel que soit son métier, ses compétences, sa qualification, [tout créateur doit] pouvoir entrer dans l'entrepreneuriat par cette porte simplifiée. [...] Par cette mesure simple et juste, nous proposons de faire du régime la norme pour tous les créateurs, jusqu'au plafond du chiffre d'affaires dont nous pourrions débattre de l'augmentation plutôt que de sa diminution proposée dans la loi Pinel* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20131010.CHA5492/vers-une-extension-du-statut-d-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20131010](http://www.challenges.fr/economie/20131010.CHA5492/vers-une-extension-du-statut-d-auto-entrepreneurs.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20131010)

(Source : www.challenges.fr du 10/10/2013)

● Près de 40 % des Bac +5 peinent à trouver un job selon l'Apec

L'APEC (association pour l'emploi des cadres) a publié, le 9 octobre 2013, un rapport sur l'emploi des jeunes : « *En avril 2013, 64 % des jeunes bac +4 et plus diplômés en 2012 sont en poste, un chiffre en recul de 7 % par rapport à celui de l'année précédente* ». **Jean-Marie Marx**, directeur général de l'APEC : « *Il faut remonter en avril 2009 pour retrouver un chiffre aussi mauvais* ». Avant de souligner qu'il y a peut-être des raisons d'espérer un mieux : « *Parmi les entreprises qui envisagent de recruter au moins un cadre au cours du dernier trimestre 2013, 45 % prévoient d'embaucher des jeunes diplômés, contre 35 % à la même période il y a un an* ». **Les plus à la peine ?** Les Bac +5 : 63 % ont un travail en avril 2013, contre 72 % en avril 2012. Par contre, quand ils trouvent un emploi, ils sont ceux qui se voient le plus attribuer un emploi à contrat à durée indéterminée : 56 % (contre 49 % pour les Bac +3, 51 % pour les Bac +4 et 30 % pour les Bac +6 et plus).

[http://www.challenges.fr/economie/20131009.CHA5331/pres-de-40-des-bac-5-peinent-a-trouver-un-job-selon-l-apec.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20131009](http://www.challenges.fr/economie/20131009.CHA5331/pres-de-40-des-bac-5-peinent-a-trouver-un-job-selon-l-apec.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20131009)

(Source : www.challenges.fr du 09/10/2013, Héloïse Bolle)

[Retour au sommaire](#)

● Caisse noire de l'UIMM : Gautier-Sauvagnac ne lâche pas de noms

Si **Arnaud Leenhardt**, ancien président de l'UIMM (union des industries et des métiers de la métallurgie, organisation patronale) de 1985 à 1999, a déclaré que les bénéficiaires des enveloppes étaient « *les cinq organisations syndicales représentatives* », et le CNPF (l'ancêtre du Medef), **Denis Gautier-Sauvagnac** a refusé de révéler aux juges quelque nom que ce soit, d'individus ou d'organisations : « *Je souhaiterais beaucoup alléger le fardeau qui pèse sur mes épaules en vous disant tout : les bénéficiaires et même les noms des personnes physiques. Mais si je m'en suis abstenu jusque-là et si je continue à m'abstenir aujourd'hui, ce n'est pas par manque de respect pour le tribunal ni par arrogance, c'est pour ne pas impliquer dans cette affaire des organismes qui participent à notre vie sociale, avec le désordre qui en résulterait. Je ne peux pas non plus impliquer des personnes physiques honorables alors que je ne peux pas prouver que je leur ai donné de l'argent et qui, de toute façon, nieraient en avoir eu. Je suis donc coincé, comme mes prédécesseurs à la tête de l'UIMM. J'ai évidemment noué des relations de confiance avec des interlocuteurs de tous bords qui me considèrent comme un dépositaire de cette confiance. Et trahir cette confiance n'est ni conforme à mes traditions ni conforme à mes valeurs* ». Concernant **les compléments de salaires versés en liquide** (quelque 880 000 euros seront versés au cours des cinq dernières années de son mandat à des collaborateurs), **M. Gautier-Sauvagnac** a expliqué : « *J'ai aussi appris par Pierre Guillen [son prédécesseur, ndlr] qu'il y avait des compléments de salaires (en liquide). Il est alors apparu qu'ou bien je refusais le*

poste ou bien je m'inscrivais dans la tradition de l'UIMM. On m'a dit : cela fait partie des tolérances fiscales et sociales [mais] on a changé d'époque et je reconnais volontiers aujourd'hui que ce sont des mœurs d'un autre temps mais, à l'époque, cela ne choquait pas ».

http://www.liberation.fr/politiques/2013/10/09/caisse-noire-de-l-uimm-gautier-sauvagnac-ne-lache-pas-de-noms_938299

(Source : www.liberation.fr du 09/10/2013)

● Les défaillances d'entreprises ont augmenté de 7,5 % cet été

Selon les chiffres publiés par le cabinet Altares, le 14 octobre 2013, les défaillances d'entreprises ont augmenté en France, au 3^e trimestre, de 7,5 % par rapport à la même période l'année dernière. **Altares** : « 12 790 entreprises ont déposé le bilan entre juillet et septembre, soit un nombre comparable à celui observé au cours de l'été 2009 (12 657) ». Juillet a été particulièrement difficile pour les entreprises : 5 400 ont été déclarées en cessation de paiement (+ 8 %). **Altares** : « La légère amélioration observée en août et la stabilisation sur septembre n'ont pas permis d'inverser la tendance ». **Celles qui ont le plus souffert ?** Les TPE (moins de 10 salariés), puis les PME (d'au moins 50 salariés). **Altares** : « Désormais, depuis plusieurs mois déjà, ce sont les métiers orientés vers le particulier, affectés par la panne de la consommation, qui sont les plus fragilisés ». La plus forte augmentation de défaillances d'entreprises a été enregistrée dans le Nord-Pas-de-Calais (+ 30 %). Les procédures de sauvegarde (dispositif de prévention pour les entreprises qui ne sont pas en état de cessation de paiement) « restent, [elles,] peu nombreuses et représentent moins de 3 % de l'ensemble des procédures collectives ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20131015.CHA5602/les-defaillances-d-entreprises-ont-augmente-de-7-5-cet-ete.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20131015](http://www.challenges.fr/entreprise/20131015.CHA5602/les-defaillances-d-entreprises-ont-augmente-de-7-5-cet-ete.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20131015)

(Source : www.challenges.fr du 15/10/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Ces patrons "tondus" qui refusent de payer leurs charges

Guillaume de Thomas, président des "tondus", s'est exprimé le 8 octobre 2013 dans Le JDD. **Sur le meeting du Medef et de la CGPME** : « Je suis très en colère contre ces organisations qui ne nous ont pas invités. C'est de la récupération ! Au moment où plusieurs mouvements comme les "pigeons", les "poussins", etc... se sont emparés de la révolte fiscale, le Medef et la CGPME, qui ne se sont jamais entendus, font cause commune. Ces deux organisations ne comptent que 10 000 adhérents chacune, alors que je représente, avec les "tondus", un mouvement fort de 347 500 membres qui ont payé leur cotisation ». **Concernant la grève du paiement des charges sociales** : « Il faut être précis : la grève est un droit réservé aux seuls salariés. Moi, patron, je m'oppose au paiement des charges sociales patronales. Il n'y a rien d'illégal en cela : nous ne faisons que contester, devant les tribunaux de commerce, le paiement de ces charges qui peuvent mettre en danger nos entreprises. Ce qui est illégal, c'est de ne pas payer la part salariale des charges sociales, prélevée sur le salaire des salariés. Ça, nous le payons bien sûr. [...] En m'appuyant sur les données récupérées auprès de plusieurs administrations, les caisses d'Urssaf notamment, je peux dire que 90 % des "tondus" aujourd'hui déclarés n'ont pas payé. Le but n'est pas de désorganiser les services de l'Etat. Mais c'est le seul moyen que nous avons trouvé pour se faire entendre ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Ces-patrons-tondus-qui-refusent-de-payer-leurs-charges-632990>

(Source : www.lejdd.fr du 08/10/2013, Gaël Vaillant-leJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

● PLFSS : un « empilement de mesures pensées dans l'urgence », tacle la Mutualité

La Mutualité française n'apprécie pas le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), et le fait savoir par la voix de son président, **Etienne Caniard** : « [C'est] un empilement de mesures pensées dans l'urgence, sans concertation avec les principaux acteurs. [Le gouvernement projette de redéfinir les contrats responsables en instaurant] des plafonds de prise en charge pour limiter les pratiques tarifaires inflationnistes. [Mais,] aucune conséquence économique n'en est tirée sur les modulations de la taxe spéciale sur les

conventions d'assurance (TSCA) ». La Mutualité est pour que cette taxe soit revue à la baisse. Autre problème. **Le Quotidien du Médecin** : « L'avenant 8 encadrant les dépassements d'honoraires signé en octobre 2012 prévoyait que les complémentaires s'engagent à hauteur de 150 millions d'euros en faveur des nouveaux modes de rémunération (dont les forfaits rémunérant les médecins traitants). Le PLFSS instaure une contribution, là encore non négociée ». Pour la Mutualité, ce dispositif « dénature l'engagement initial des complémentaires. Un engagement qui devait se traduire par une revalorisation des tarifs opposables 'en contrepartie d'une diminution corrélative des dépassements d'honoraires dans le contrat d'accès aux soins' ». Dernier point : la Mutualité déplore qu'un appel d'offres soit lancé pour les contrats proposés aux bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (ACS) toujours sans « concertation préalable ».

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/securite-sociale/plfss-un-empilement-de-mesures-pensees-dans-l-urgence-tacle-la-mutualite>

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 10/10/2013, CH.G.)

● La dépense de médicaments "anormalement importante" en France, selon Touraine

Le 9 octobre, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a affirmé que la dépense de médicaments était « *anormalement importante* » en France : « *A l'évidence, la dépense de médicaments sur l'ensemble des dépenses de santé est anormalement importante quand on voit ce qu'il se passe dans d'autres pays. [...] Les Français consomment davantage de médicaments que dans les autres pays européens et cela est une réalité que l'on ne peut pas écarter d'un revers de la main. [Or], quand on regarde pourquoi les dépenses de médicaments sont plus importantes en France, plus importantes qu'ailleurs, on s'aperçoit qu'il y a plusieurs facteurs. [D'abord,] il y a moins de médicaments génériques, il faut poursuivre sur cette voie-là [de développement des génériques]. Deuxième facteur d'explication de la surconsommation en France : il y a davantage de prescriptions, ce sont des enjeux de comportements. [Ainsi,] aux Pays-Bas, quand vous sortez de chez votre médecin, vous avez une ligne et demie en moyenne de prescription sur votre ordonnance, en France en moyenne cinq lignes. [Il y a] nécessité de former et d'informer les professionnels mais aussi d'informer les patients. [Enfin,] nous avons en France une tendance à prescrire plus systématiquement la dernière molécule, même si elle ne représente pas une amélioration évidente dans le cas de la pathologie concernée ».*

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-dépense-de-médicaments-anormalement-importante-en-france_405313.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 10/10/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Les dépenses de protection sociale sont inefficaces pour 7 Français sur 10

L'Ifop a mené, pour le compte d'Acteurs publics et Ernst & Young, une enquête sur les perceptions des Français quant à leur système de protection sociale et de santé. Il ressort de cette enquête que, pour 71 % des personnes interrogées, l'argent public consacré chaque année par le pays à sa politique de protection sociale et de santé est utilisé de manière inefficace. **Acteurs Publics** : « *La "protection sociale" renvoie donc, chez nombre de Français, à une politique dispendieuse, ce qui ne semble guère étonnant dans un contexte où l'on convoque régulièrement les abus, les dépenses inutiles voire la fraude sociale dans le débat public* ». **Les points forts ?** Pour 67 %, l'objectif d'une prise en charge des accidents du travail ou des maladies professionnelles est atteint. Pour 54 %, l'indemnisation des personnes perdant leur emploi est correcte. Pour 52 %, la santé publique s'est, d'une manière générale, améliorée. Enfin, pour 51 %, l'allègement des charges liées à la présence d'enfants dans la famille est une bonne chose. **Les points faibles ?** 38 % seulement des personnes interrogées pensent que notre système de protection sociale garantit une fin de vie de qualité, 36 % qu'il permet de prendre en charge la dépendance des personnes âgées, 28 % qu'il offre une retraite convenable aux personnes âgées. **Sur le financement**, les Français paraissent partagés. « *53 % adhèrent à l'idée qu'il faudrait financer par l'impôt ou la CSG, et non par les cotisations, les prestations dites universelles, à savoir la famille et la maladie ; 52 % penchent pour un financement exclusivement par les cotisations sociales des prestations dites contributives, retraites et chômage* ». **Acteurs Publics** : « *S'ils se montrent*

majoritairement sceptiques au sujet de l'utilisation qui est faite par les pouvoirs publics des fonds consacrés par la nation à la politique de protection sociale et de santé, les Français s'avèrent majoritairement favorables à l'idée de payer plus pour la protection sociale afin de maintenir leur propre niveau de couverture et celui de la population (66 %), une minorité choisissant à l'inverse une stabilisation ou une diminution des prélèvements en contrepartie d'une réduction du niveau de couverture (34 %) ».

<http://www.acteurspublics.com/2013/10/08/les-depenses-de-protection-sociale-sont-inefficaces-pour-7-francais-sur-10>

(Source : www.acteurspublics.com du 08/10/2013, Damien Philippot)

● Les députés veulent durcir le plafond de l'ISF et la taxe à 75 %

Le 9 octobre 2013, la commission des Finances de l'Assemblée nationale a entériné plusieurs amendements en faveur du pouvoir d'achat :

01)- Rétablissement de la réduction d'impôt pour frais de scolarité.

02)- Revalorisation de 4 % des seuils de revenu fiscal de référence conditionnant l'exonération de nombreux impôts, locaux notamment.

03)- Maintien du taux réduit de TVA à 5,5 % (au lieu de le ramener à 5 % comme prévu initialement). Baisse de 7 % à 5 % de la TVA sur les travaux de rénovation thermique.

04)- Alourdissement de la taxe sur les véhicules de sociétés.

05)- Durcissement du plafonnement de l'ISF.

06)- Alourdissement de la taxe à 75 % sur les revenus de plus de 1 million d'euros pour les entreprises, en la rendant non déductible de l'assiette de l'impôt sur les sociétés (IS).

07)- Durcissement du régime des plus-values mobilières, visant à limiter les optimisations fiscales, entre autres : suppression du report d'imposition en cas de réinvestissement des plus-values au bout de huit ans, modification des dates prises en compte pour le calcul des durées de détention, limitation du cumul de la déductibilité de la CSG, etc.

08)- Elargissement de l'assiette de l' « exit tax ». Il s'agirait de ne pas uniquement taxer les entrepreneurs, mais aussi « les ménages aisés ayant épargné ». Rappelons que cette taxe « frappe les plus-values des personnes qui quittent la France, aux revenus de placements comme l'assurance-vie ».

09)- Donner sa chance au crédit d'impôt outre-mer.

10)- Aménagement des plus-values immobilières : en alignant le rythme des abattements entre impôts et prélèvements sociaux pour les plus-values imposables, et en reportant au 31 mars 2014 la suppression des abattements pour durée de détention sur les terrains vierges.

11)- Relèvement de la taxe sur la taxe systémique de 0,529 % à 0,539 %.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203057050731-les-deputes-veulent-durcir-le-plafond-de-l-isf-et-la-taxe-a-75-615803.php?xtor=EPR-100-\[NL_8h\]-20131010-\[s=461370_n=2_c=201_\]-1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203057050731-les-deputes-veulent-durcir-le-plafond-de-l-isf-et-la-taxe-a-75-615803.php?xtor=EPR-100-[NL_8h]-20131010-[s=461370_n=2_c=201_]-1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 10/10/2013, Elsa Conesa)

● Bercy ne comprend pas la faiblesse des rentrées de TVA

D'après les chiffres publiés le 8 octobre 2013 par Bercy, les rentrées de TVA sont déconnectées de l'évolution de la consommation, qui devrait progresser de près de 2 % en 2013. Fraude massive ou autre explication ? Pour l'instant, le ministère n'avance aucune réponse.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131008trib000789400/bercy-ne-comprend-pas-la-faiblesse-des-rentrees-de-tva.html>

(Source : www.latribune.fr du 08/10/2013)

[Retour au sommaire](#)

● La fraude fiscale coûte 2 000 milliards d'euros par an à l'Europe

Le 9 octobre 2013, **Nicolas Dupont-Aignan**, député non inscrit de l'Essonne et **Alain Bocquet**, député communiste du Nord, ont présenté devant la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le résultat des investigations qu'ils ont menées dans le cadre de la mission d'information sur les paradis fiscaux, constituée en novembre 2012. **Les résultats ?** Si, au niveau européen, la fraude fiscale cause une perte de 2 000 milliards d'euros, elle entraîne un manque à gagner de 60 à 80 milliards d'euros chaque année pour

la France. **Le Monde** : « S'agissant de la fraude à la TVA, la perte est chiffrée à 193 milliards d'euros par an, soit 1,5 % du PIB européen, avec des pics en Italie (36,1 milliards d'euros) et en France (32,2 milliards, trois fois plus que l'estimation du ministère des finances français) ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/09/la-fraude-fiscale-coute-2000-milliards-d-euros-par-an-a-l-europe_3492352_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 09/10/2013, Anne Michel)

● La Commission européenne juge les impôts trop élevés en France

Le 14 octobre 2013, **Michel Barnier**, au nom de l'exécutif européen, a estimé que le niveau des prélèvements obligatoires était trop élevé en France et a salué l'objectif de réduire le déficit quasi exclusivement par des économies. **M. Barnier** : « [Pour 2014,] il nous paraît positif que l'assainissement budgétaire passe à 80 % par une meilleure maîtrise des dépenses et à 20 % seulement par de nouvelles recettes. [...] Néanmoins, toute la difficulté consistera à tenir ces orientations volontaristes. [En ce qui concerne les impôts,] nous avons dépassé la ligne rouge. Il y a trop d'impôt en France, pour un résultat qui n'est pas toujours à la hauteur. La dépense publique dans notre pays atteint désormais 57 % du PIB, soit 12 points de plus qu'en Allemagne ».

[http://www.challenges.fr/economie/20131015.CHA5600/la-commission-europeenne-juge-les-impots-trop-eleves-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20131015](http://www.challenges.fr/economie/20131015.CHA5600/la-commission-europeenne-juge-les-impots-trop-eleves-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20131015)

(Source : www.challenges.fr du 15/10/2013)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Travail dissimulé : amendes confirmées pour Air France et Cityjet

Le 8 octobre 2013, la Cour d'appel de Paris a confirmé les amendes de 100 000 euros contre Cityjet et sa maison mère, Air France. **Motifs ?** Une centaine de salariés étaient sous contrats irlandais entre 2006 et 2008. La Cour a aussi confirmé l'amende de 15 000 euros contre l'ancien PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, mais a relaxé le gérant de Cityjet, Mickaël Collins. M. Spinetta va former un pourvoi en cassation.

http://www.liberation.fr/economie/2013/10/08/travail-dissimule-amendes-confirmees-pour-air-france-et-cityjet_937898

(Sources : www.liberation.fr du 08/10/2013)

● Alcatel-Lucent : Ayrault menace de ne pas agréer le plan social

Le 9 octobre 2013, sur Europe 1, **Jean-Marc Ayrault**, premier ministre, a rappelé que le gouvernement pouvait refuser le plan social d'Alcatel-Lucent. Il a demandé « une négociation pour sauver le maximum d'emplois, un maximum de sites ». Rappelons que l'équipementier télécoms a annoncé le 8 octobre la suppression de 10 000 postes dans le monde, dont 900 en France.

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/alcatel-lucent-ayrault-veut-faire-appliquer-la-loi-florange_405178.html#xtor=AL-189

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 09/10/2013)

● GDF souhaite embaucher 20 000 personnes en CDI d'ici 2015

Le 12 octobre 2013, GDF Suez a organisé des journées portes ouvertes sur plus de 40 sites. **Son objectif ?** Embaucher 20 000 personnes en CDI d'ici 2015, au rythme de 6 000 embauches par an. Le groupe, qui a signé un contrat de génération, compte notamment embaucher 8 000 jeunes en CDI. L'opération a déjà débuté puisque les premières 6 000 embauches seront faites à la fin de 2013.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/20131009trib000789625/gdf-souhaite-embaucher-20.000-personnes-en-cdi-d-ici-2015.html>

(Source : www.latribune.fr du 09/10/2013)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Paris : à Saint-Lazare, le Carrefour City fermera le dimanche

Après Sephora et Monoprix, c'est le Carrefour City de Saint-Lazare qui doit fermer à 21 heures et le dimanche, suite à une décision du TGI de Paris. L'enseigne va faire appel.

Carrefour : « Cette décision montre à nouveau l'incohérence de la réglementation concernant l'ouverture des magasins à dominante alimentaire le dimanche et le soir, sujet qui sera abordé dans le cadre de la mission confiée [par le gouvernement] à M. Jean-Paul Bailly. [Le Carrefour City de Saint-Lazare] répond à une demande forte des consommateurs, notamment des voyageurs en transit et accueille plus de 2 600 clients chaque dimanche et 300 clients après 21 heures chaque jour ». **Franck Palizzotto**, franchisé du magasin : « [La décision de justice] a pour conséquences la suppression de neuf emplois, tous volontaires pour travailler le dimanche et le soir après 21 heures, et une perte de plus d'un quart du chiffre d'affaires ». **L'intersyndicale Clic-P**, à l'origine de la plainte, et en pointe dans la lutte contre le travail de nuit et du dimanche, n'entend pas reculer. Elle a déclaré, le 9 octobre 2013, qu'elle allait demander à « l'ensemble des supérettes parisiennes en infraction » de se conformer à la législation, « faute de quoi de nouvelles assignations auront lieu ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2013/10/10/2005-20131010ARTFIG00319-carrefour-city-ferme-en-soiree-et-le-dimanche.php>

(Source/ www.lefigaro.fr du 10/10/2013)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Pierre Gattaz s'engage à créer 1 million d'emplois en 5 ans mais...

Le 10 octobre 2013, sur RTL, **Pierre Gattaz**, président du Medef, s'est exprimé sur l'emploi : « Je vais écrire aux patrons, aux 750 000 adhérents du Medef, pour leur dire : 'On va créer 1 million d'emplois nets sous cinq ans'. Pour faire ça, nous avons besoin de conditions fiscales, sociales, réglementaires ». M. Gattaz dit attendre avec impatience le lancement des deux chantiers annoncés par le gouvernement : les assises de la fiscalité et les discussions sur le financement de la branche famille de la sécurité sociale, qu'il désigne par des discussions « sur le coût du travail » : « Aujourd'hui, nous avons une surfiscalité notoire, trop de cotisations, trop de charges ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131010.OBS0632/pierre-gattaz-s-engage-a-creer-1-million-d-emplois-en-5-ans-si.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20131010](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131010.OBS0632/pierre-gattaz-s-engage-a-creer-1-million-d-emplois-en-5-ans-si.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20131010)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 10/10/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Moscovici : "Tous les indicateurs sont bien orientés"

Le 12 octobre 2013, **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances, a accordé un entretien au Journal du Dimanche. Pour lui, la France « fait mieux que la zone euro » : « L'économie française va mieux, incontestablement. Tous les indicateurs sont bien orientés. Les anticipations de production industrielle, notamment, sont à la hausse. Sur les trois derniers trimestres, la croissance progresse à un rythme annuel de 1 %. La France fait mieux que la zone euro, mieux que ce qui était prévu avant l'été. [...] La reprise est là, la confiance va suivre. [...] Notre objectif prioritaire, c'est l'emploi, ce qui suppose que les entreprises se développent, ce qui suppose aussi que la fiscalité soit adaptée. La clé d'une reprise solide, c'est avant tout l'investissement. [...] C'est par l'entreprise que la croissance redémarrera. C'est pourquoi le gouvernement a fait le choix de la compétitivité et de l'emploi, au service d'une ambition sociale. [...] Cette année, nous avons discuté de manière approfondie avec le Medef, l'Association française des entreprises privées (Afed) et la CGPME. Nous voulons tous parvenir à une fiscalité des entreprises plus intelligente : aujourd'hui, elle taxe trop les facteurs de production. Durant la concertation, chacun est convenu que c'était une démarche pertinente. Mais ce n'était pas mûr. Nous n'abandonnons pas cette idée. Il y aura des Assises de la fiscalité d'ici au premier trimestre 2014 pour poursuivre ce travail ». Concernant le carton jaune adressé au gouvernement par le Medef et la CGPME : « Il faut se garder d'une surenchère qui ne mène à rien, et avancer ensemble. J'accepte une dose raisonnable de rapport de force, mais une volonté sincère de parvenir à des compromis est aussi nécessaire. Les patrons doivent admettre que le gouvernement est responsable de l'intérêt général, pour toute la société. [...] Quand les choses sont positives, il faut le dire. Or globalement, les prélèvements sur les entreprises baisseront en 2014. [...] L'objectif de la compétitivité est inscrit pour le quinquennat. Cet engagement n'allait pas de soi pour un gouvernement de gauche : celui de Jean-Marc Ayrault l'a pris. Le coût du travail n'est pas le seul problème de l'économie française, peut-être même pas le principal. Mais il

est suffisamment lourd pour devoir être traité. Et ça marche ! Je suis par exemple allé lundi à Angers, chez Scania : grâce au Cice, le patron suédois va investir et embaucher 150 personnes ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Moscovici-Tous-les-indicateurs-sont-bien-orientes-633568>

(Source : www.lejdd.fr du 12/10/2013, Bruno Jeudy et Nicolas Prissette - Le Journal du Dimanche

● Le Maire : les propos de Moscovici sont "stupéfiants"

Pour **Bruno Le Maire**, ancien ministre UMP, les propos de Pierre Moscovici (voir article précédent) sont « stupéfiants » : « [Cet entretien] montre un ministre de l'Economie et des Finances complètement déconnecté des réalités, sourd aux difficultés des Français. [...] Malheureusement, ce que je vois en France, dans mes déplacements, c'est un effondrement de l'appareil productif français [...] Que Pierre Moscovici écoute l'inquiétude et la souffrance des Français ! C'est trop facile de dire que tout va bien. Il y a un effondrement de l'outil productif français, une destruction d'emplois dans le secteur privé. Voilà la réalité de notre pays. [...] Les résultats de François Hollande vont semer une colère chez les Français parce que ce sont des résultats en trompe l'œil. [Les emplois d'avenir du gouvernement sont des] contrats factices. [...] Le traitement social du chômage, la droite aussi l'a essayé, ça ne marche pas, c'est un emplâtre sur une jambe de bois. [Mais] si nous [à l'UMP] voulons recréer un espoir, il ne s'agit pas simplement d'arriver avec des mesures qu'en général nous n'avons même pas eu le courage d'appliquer au cours des dix dernières années, je pense à la question des charges, du droit du travail, de la durée du travail ». Selon **Bruno Le Maire**, l'UMP doit « adopter une attitude d'humilité [pour] être capable de dire aux Français que [...] nous ne sommes pas allés au bout de nos idées, au bout de nos convictions et que sur de nombreux sujets, nous avons déçu ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Le-Maire-les-propos-de-Moscovici-sont-stupefiants-633789>

(Source : www.lejdd.fr du 13/10/2013, V.V. (avec AFP) - leJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr